

MAZARS

ELECTRICIENS SANS FRONTIERES

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les
Comptes Combinés

Exercice clos le 31 Décembre 2010

ELECTRICIENS SANS FRONTIERES

Siège Social : 6 Avenue Percier – 75008 Paris

Association Loi du 1^{er} juillet 1901

N° Siren : 394 528 897

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Combinés

Exercice clos le 31 Décembre 2010

**ELECTRICIENS SANS
FRONTIERES**

Comptes Combinés

Exercice clos le

31 décembre 2010

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes combinés

Aux membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes combinés de l'Association Electriciens sans Frontières, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes combinés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la combinaison.

**ELECTRICIENS SANS
FRONTIERES**

Comptes Combinés

Exercice clos le

31 décembre 2010

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exprimés dans l'annexe :

- la note 5 « Changement de méthode » expose la nouvelle méthode de valorisation du bénévolat de la Fédération
- la note 22 « Contributions volontaires » précise que le bénévolat dont bénéficient les Associations régionales n'est pas recensé.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne le changement de méthode de valorisation du bénévolat de la Fédération dont les modalités sont présentées dans les notes 5 et 22 de l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

**ELECTRICIENS SANS
FRONTIERES**

*Comptes Combinés
Exercice clos le
31 décembre 2010*

III - Vérifications et informations spécifiques

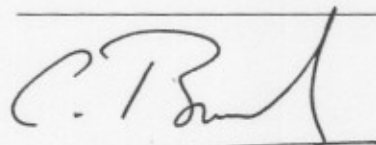
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes combinés.

Fait à Courbevoie, Le 20 juin 2011

Le Commissaire aux Comptes

MAZARS



Cyrille BROUARD



COMPTES ANNUELS COMBINES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

9, avenue Percier - 75008 Paris
Tél. : 33 1 40 42 82 64 - Fax : 33 1 40 42 82 78
Email : contact@electriciens-sans-frontieres.org
www.electriciens-sans-frontieres.org
Association Loi 1901 - SIREN n° 394 528 897 00041 - Code APE 9499 Z

ACTIF (en k€)		BRUT	AMORT.& PROVISIONS	NET	NET
				au 31.12.10	au 31.12.09
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Logiciels	47	38	9	20
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Installations Techniques, Matériels & Outillages	1	1	0	0
	Autres immobilisations corporelles	39	33	6	5
	Immobilisations en cours	0	0	0	0
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres immobilisés	0	0	0	0	
Autres immobilisations financières	4	0	4	0	
	TOTAL I	91	72	18	25
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS				
	Stocks de marchandises	26	0	26	21
	Avances & acomptes versés	31	0	31	10
	CREANCES				
Autres créances	1 124	0	1 124	563	
DISPONIBILITES					
Disponibilités	2 214	1	2 213	2 354	
COMPTES DE REGULARISATION	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
	Charges constatées d'avance	6		6	2
	TOTAL II	3 401	1	3 400	2 951
	Ecart de conversion actif	0		0	0
	TOTAL III	0		0	0
TOTAL ACTIF (I+II+III)		3 492	73	3 418	2 976

Exercice clos le 31 Décembre 2010
(Montants en k€)

PASSIF en (k€)		TOTAL	TOTAL
		au 31.12.10	au 31.12.09
FONDS PROPRES	Fonds associatif sans droit de reprise	28	28
	Réserves	420	345
	Report à nouveau	364	341
	RESULTAT DE L'EXERCICE	70	98
	TOTAL I	883	812
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques et charges	179	0
	TOTAL II	179	0
FONDS DEDIES	Fonds dédiés	1 890	1 887
	TOTAL III	1 890	1 887
DETTES	Emprunts & dettes auprès d'établissements financiers	0	0
	Emprunts & dettes financières divers	0	3
	Dettes fournisseurs & comptes rattachés	347	132
	Dettes fiscales & sociales	92	124
	Autres dettes	28	18
COMPTES DE REGULARISATION	Produits constatés d'avance	0	0
	TOTAL IV	466	277
	Ecart de conversion passif	0	0
	TOTAL V	0	0
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)		3 418	2 976



COMPTE DE RESULTAT
Exercice clos le 31 Décembre 2010
(Montants en K€)

COMPTE DE RESULTAT (en k€)	TOTAL	
	au 31.12.10	au 31.12.09
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes marchandises, prestations de services	69	63
Subventions d'exploitation reçues	682	2 266
Autres produits	2 578	87
Reprises/provisions & transferts de charges	0	1
TOTAL I	3 329	2 417
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	27	15
Variation de stocks de marchandises	(5)	(15)
Achats de sous-traitance & prestations services	1 120	868
Autres achats & charges externes	1 498	1 052
Impôts, taxes et versements assimilés	26	29
Salaires et traitements	260	298
Charges sociales	110	136
Dotations aux amortissements et aux provisions	15	14
Subventions accordées aux projets	38	185
Autres charges	2	3
Total II	3 090	2 585
***Résultat d'exploitation (I-II)	239	(168)
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers	16	20
Reprises/provisions dépréciations immobilisations financières	2	12
TOTAL III	18	32
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions	1	2
Intérêts & charges assimilées	0	0
Différences négatives de change	2	1
TOTAL IV	3	3
***Résultat financier (III-IV)	15	29
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)	253	(139)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels	8	35
Reprises/provisions dépréciations exceptionnels	0	0
TOTAL V	8	35
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles	0	23
Dotations aux provisions pour dépréciation exceptionnelles	179	0
TOTAL VI	179	23
***Résultat exceptionnel (V-VI)	(171)	12
Impôt sur les bénéfices (VII)		
Total des produits (I+III+V)	3 355	2 484
Total des charges (II+IV+VI+VII)	3 273	2 611
SOLDE INTERMEDIAIRE	82	(128)
(+) Reports des ressources non utilisées des exercices antérieurs	1 014	2 099
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 026	1 874
RESULTAT DE L'EXERCICE	70	98



NOTE 1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES COMBINEES	6
1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6
2. PERIMETRE DE COMBINAISON.....	9
3. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	10
4. CHANGEMENT D'ESTIMATION.....	10
5. CHANGEMENT DE METHODE.....	10
6. COMPARABILITE DES EXERCICES.....	11
7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11
8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	11
9. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	11
10. CREANCES ET COMPTES RATTACHES	11
11. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	12
12. STOCKS.....	12
13. DISPONIBILITES.....	12
14. TRANSACTIONS EN DEVISES	12
15. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	13
16. HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	13
17. FONDS DEDIES.....	13
18. IMPOTS	13
19. COMPTE EMPLOI COMBINE DES RESSOURCES	13
20. RETRAITEMENT DES COMPTES COMBINES	14
21. EFFECTIFS ET PERSONNEL DETACHE.....	14
22. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	14
23. ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	16
24. REMUNERATION DES DIRIGEANTS.....	16
25. RETROSPECTIVE ELECTRICIENS SANS FRONTIERES 2010 EN QUELQUES PROJETS DE DEVELOPPEMENT	17
26. EVENEMENTS POST- CLOTURE	19
 NOTE 2. DETAIL DE L'ACTIF COMBINE.....	 20
1. ACTIF IMMOBILISE	20
2. DETAIL DES CREANCES	20
3. DISPONIBILITES.....	20
4. ETAT DES CREANCES.....	20
 NOTE 3. DETAIL DU PASSIF COMBINE	 21
1. DETAIL DES FONDS DEDIES	21
2. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN.....	25
3. DETAIL DES AUTRES DETTES	25
4. ETAT DES DETTES.....	26
 NOTE 4. ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT COMBINE	 26
1. DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT COMBINE.....	26
2. SUBVENTIONS ENGAGEES SUR PROJETS	28
 NOTE 5. CONTRIBUTIONS DE CHAQUE ENTITE AUX FONDS PROPRES COMBINES	 28
 NOTE 6. AUTRES INFORMATIONS	 29
 NOTE 7. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES GLOBAL INTEGRANT TOUTES LES ACTIVITE D'ELECTRICIENS SANS FRONTIERES DU PERIMETRE DE COMBINAISON	 30
 NOTE 7. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES HAITI 2010	 32



NOTE 1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES COMBINEES

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2010 dont le total est de 3.418 k€ et au compte de résultat de l'exercice dégageant un excédent de 70 k€

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2010.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

a) D'une fédération d'associations régionales à une association nationale

Si l'année 2002 a été marquée d'une pierre blanche dans l'histoire d'Electriciens sans frontières avec la transformation des Codev en fédération d'associations régionales, l'année 2010 le sera également avec la fusion des associations régionales en une association unique et nationale. La nouvelle organisation prend effet au 1er janvier 2011.

Cette évolution marquante fut motivée par une volonté forte de mutualisation des ressources et des compétences.

L'association allie ainsi aujourd'hui envergure nationale et proximité de son réseau régional. Dans un souci constant d'intégrité, de transparence et de bonne gouvernance, Electriciens sans frontières se structure maintenant autour de 6 instances majeures, 15 délégations régionales et une équipe de salariés.

Du point de vue comptable, le nouvel ensemble juridique établira une seule comptabilité en 2011 intégrant toutes les composantes régionales.

b) Séisme en Haïti : réactivité, concertation et implication dans la durée

Une semaine après le séisme qui frappait Haïti le 12 janvier 2010, les 4 premiers Electriciens sans frontières arrivaient à Port-au-Prince où ils sont 90 à s'être succédé par la suite. Le nombre de victimes, l'ampleur des dégâts, les conditions d'action et la présence en continue des Electriciens sans frontières issus de toutes les associations régionales confère à cette intervention collective un caractère tout à fait unique dans l'histoire de l'association.

Grâce à la mobilisation constante des bénévoles de l'association, près de 200 sites ont été alimentés et/ou sécurisés en 11 mois par Electriciens sans frontières au bénéfice de la population haïtienne mais aussi des organisations lui venant en aide.

Si les premières interventions ont été consacrées à soutenir les organisations françaises de secours, Electriciens sans frontières a agit pour une large part en appui à des ONG de solidarité internationale dans des structures de santé, hôpitaux et centres de soin, dans des camps de sinistrés ainsi que dans les espaces de vie des ONG elles-mêmes.



Dans le même temps, Electriciens sans frontières a installé un dispositif d'éclairage public par groupes électrogène sur une trentaine de sites d'hébergement des communes de Léogâne, Delmas, Port-au-Prince et Carrefour. Cependant, la solution technique retenue ayant rapidement montré ses limites en termes de coût notamment, une alternative par lampadaires photovoltaïques lui a été substituée. Ce programme d'éclairage solaire urbain a pour objectif de contribuer concrètement à l'amélioration des conditions de vie et de sécurité - notamment autour des points d'eau et des latrines - des hommes et des femmes vivant dans des camps montés dans l'urgence mais qui pourraient être amenés à durer plusieurs années.

Soutenu entre autres, par la Fondation de France, l'Ademe, le Conseil régional de Martinique et la ville de Paris, ce programme visait à l'origine l'installation de près de 350 lampadaires solaires dans 80 camps d'hébergement situés sur les communes de Port-au-Prince, Léogâne et Carrefour. Les bénéfices retirés par la population haïtienne, notamment le maintien d'une vie sociale aussi sereine que possible après 18h, ont encouragé à la poursuite du programme qui prévoit d'ici la fin de l'année 2011 l'installation de 650 lampadaires photovoltaïques supplémentaires. Ce ploiement s'accompagnera d'un important dispositif de formation et de transfert de compétences aux collectivités et entreprises locales afin de garantir la pérennité du réseau d'éclairage public ainsi développé.

Depuis l'arrivée des premiers Electriciens sans frontières en Haïti, chacune des interventions de l'association a été menée en étroite collaboration avec les acteurs de la solidarité internationale présents sur place, les autorités et collectivités locales, Electricité d'Haïti (EDH), l'Ambassade de France en Haïti et la population haïtienne.

c) D'une intervention ponctuelle à la signature d'un partenariat d'envergure

Egalement présent en Haïti depuis la catastrophe, Médecins Sans Frontières – section Suisse a sollicité le concours des Electriciens sans frontières en mai 2010 pour réaliser l'électrification de son hôpital situé dans la commune de Léogâne. Après une importante phase de préparation réalisée en France, des bénévoles de l'association se sont rendu à Léogâne pour effectuer l'installation électrique de l'ensemble de l'hôpital : chambres, blocs opératoires, etc.

Efficace et pertinente, cette première action conjointe des deux ONG a établi les fondements d'une collaboration d'envergure. Ainsi les deux structures ont décidé de s'associer dans le cadre d'une convention afin qu'Electriciens sans frontières expertise l'ensemble des installations électriques des sites de Médecins Sans Frontières – section Suisse à travers le monde.

Durant trois ans, des Electriciens sans frontières vont ainsi employer leurs compétences techniques à l'étude, la mise en place et la sécurisation des installations électriques de Médecins Sans Frontières – section Suisse au bénéfice des populations en situations de crises humanitaires. Le Cameroun, le Myanmar, le Niger, le Kenya, le Sud Soudan, la République démocratique du Congo, le Kirghizstan, la Guinée et le Chad devraient être les premiers pays à accueillir ces missions d'expertise.

Plus largement, les deux ONG s'engagent à coopérer dans le cadre d'interventions d'urgence et de post urgence comme ce fut le cas en Haïti.



d) La confiance des partenaires nouvellement accordée et renouvelée

En plus des missions d'expertise et des projets de développement menés par les électriciens sans frontières, l'année 2010 a été marquée très fortement par la mobilisation de l'ensemble de la fédération Electriciens sans frontières aux côtés de la population haïtienne. L'ampleur de la catastrophe fut telle que les besoins pour venir en aide à la population furent également considérables tant sur le plan financier que matériel.

Une campagne de levée de fonds d'une ampleur inédite pour l'association a ainsi été lancée à laquelle collectivités, entreprises, syndicats d'électrification, institutions ont été sensibles parmi eux la Fondation de France, l'Ademe, le Conseil Régional de Martinique, la ville de Paris ainsi que SPIE, Cegelec, URM, le Syndicat Départemental d'Energie de l'Aube, le SIGEIF, la SICAE de l'Oise, Silec Câble et Nature et Découvertes. Cette confiance nouvellement accordée associée au soutien de partenaires fidèles d'Electriciens sans frontières, EDF, partenaire historique, ERDF, RTE, Legrand a permis à l'association d'intervenir efficacement et durablement aux côtés de la population haïtienne.

La convention entre la société Legrand et Electriciens sans frontières, évoquée d'ailleurs pour première fois après le tsunami en Indonésie et signée en 2007 a été renouvelée en 2010, pour la quatrième fois consécutive. Legrand apporte un soutien financier et matériel avec le don de produits neufs.

La convention de mécénat triennale liant Electriciens sans frontières et EDF pour les années 2006 à 2009 a été prolongé pour l'année 2010 par avenant. La convention pour l'année 2011 devrait faire l'objet d'une renégociation.

En 2010, Electriciens sans frontières a également signé un partenariat d'une forme tout à fait nouvelle pour l'association avec Liteyear une jeune entreprise du secteur électrique. La société qui commercialise des ampoules basse consommation classiques et décoratives s'engage ainsi à reverser jusqu'à 1€ à Electriciens sans frontières pour l'achat de chaque produit. Leur commercialisation devrait débiter dans le courant de l'année 2012.

e) La bonne gestion financière de l'association saluée par la Cour des comptes

À l'occasion de son rapport sur l'emploi des fonds collectés par les ONG en faveur des victimes du tsunami du 26 décembre 2004, la Cour des comptes a certifié sans réserve les comptes d'Electriciens sans frontières : « À l'issue de son contrôle, la Cour [des comptes] constate que les fonds ont été employés en 2006-2008 conformément aux objectifs poursuivis par l'appel à la générosité publique. Le placement individualisé des fonds Tsunami qui garantit la clarté et la traçabilité des produits mérite également d'être souligné. »



2. PERIMETRE DE COMBINAISON

Les entités ci-dessous ont été intégrées globalement, pour 100% de leur activité, dans la combinaison des comptes 2010 :

- Electriciens sans frontières (National)
- Electriciens sans frontières Région Alsace
- Electriciens sans frontières Région Aquitaine
- Electriciens sans frontières Région Bourgogne
- Electriciens sans frontières Région Basse Normandie
- Electriciens sans frontières Région Bretagne
- Electriciens sans frontières Région Centre
- Electriciens sans frontières Région Haute Normandie
- Electriciens sans frontières Région Ile de France
- Electriciens sans frontières Région Languedoc Roussillon
- Electriciens sans frontières Région Limousin
- Electriciens sans frontières Région Lorraine
- Electriciens sans frontières Région Midi Pyrénées
- Electriciens sans frontières Région Provence Alpes Côte d'Azur
- Electriciens sans frontières Région Pays de Loire
- Electriciens sans frontières Région Rhône-Alpes

L'entité combinante est Electriciens sans frontières (National).

Toutes les entités combinées sont des associations.

Il n'y a pas eu de modification du périmètre de combinaison au cours de l'exercice 2010 par rapport à l'exercice 2009.



3. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes combinés d'Electriciens Sans Frontières sont établis conformément aux règles et principes comptables français actuellement en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels précisées par les règlements 99-01 et 99-03 du Comité de la Règlementation Comptable, et conformément aux règlements 99-02 et 2002-12 du CRC relatifs aux comptes consolidés et combinés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

4. CHANGEMENT D'ESTIMATION

Aucun changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

5. CHANGEMENT DE METHODE

Valorisation du bénévolat :

La méthode de valorisation du bénévolat présentée au niveau de l'annexe du compte de résultat a évolué pour permettre une meilleure appréciation de l'apport des bénévoles aux projets Electriciens Sans Frontières.

En 2009, les valorisations se basaient sur le Vade-Mecum du Ministère des Affaires Etrangères et Européenne.

En 2010, La valorisation des jours de bénévolat se base sur l'avenant 2010 à la convention 2007-2009 entre Electriciens Sans Frontières et EDF. La convention précise qu'EDF autorise la mise à disposition temporaire de salariés d'EDF dans le cadre d'actions de mécénat de compétence à hauteur de 170 hommes x mois valorisés à 900 k€, soit environ 265 euros par jour pour un mois de 20 jours ouvrés (article 2.1.2.2 de la convention).

La majorité de nos bénévoles ayant travaillé ou travaillant actuellement au sein d'EDF, nous valorisons le temps bénévole au même taux que celui utilisé dans la convention entre Electriciens Sans Frontières et EDF pour la valorisation du mécénat de compétence.



6. COMPARABILITE DES EXERCICES

La classification des ressources (produits) au niveau du compte de résultat a évolué vers une distinction public-privé. La notion de subvention est désormais réservée aux ressources attribuées par un organisme public français ou étranger (Etat, Collectivité locale, Etablissement Public...).

Le tableau ci-dessous permet une comparabilité avec l'exercice précédent.

Extrait du Compte de résultat <i>en k€</i>	2010 Publié	2009 Publié	2009 Pro-format
Subventions d'exploitation reçues	682	2 266	140
Autres produits	2 578	87	2 213

7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont composées de logiciels acquis. Les amortissements sont pratiqués en fonction de la durée normale d'utilisation de 3 ans.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées normales d'utilisation suivantes :

- Matériel informatique 3 ans
- Mobilier de bureau 5 ans

9. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan, le cas échéant, pour leur valeur historique.

10. CREANCES ET COMPTES RATTACHES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée pour tenir compte des risques de non-recouvrement ou lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



11. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les placements sans risque ont fait l'objet d'un acheté-vendu en fin d'exercice permettant de dégager ainsi la quasi-totalité de la plus-value à la clôture.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par la méthode PEPS (Première Entrée Première Sortie).

12. STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti". La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks sont essentiellement composés de matériels électriques

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

13. DISPONIBILITES

Les disponibilités comprennent des valeurs mobilières de placement, des comptes bancaires et des caisses.

Lorsque la valeur d'inventaire des valeurs mobilières de placement est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les avoirs en devises détenues en France et à l'étranger (comptes bancaires et caisses) ont été valorisés au taux en vigueur au 31 décembre 2010.

14. TRANSACTIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de cette actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan au sein du poste « écart de conversion », lorsqu'il s'agit de monnaies exclues de la zone Euro. Dans les autres cas, la différence de change est inscrite en compte de résultat financier.



15. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges concernent des litiges éventuels. Au 31 décembre 2010, un montant de 179 000 euros a été provisionné. Il correspond à la provision suite à la signature de deux conventions de rupture conventionnelle.

16. HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

La lettre de mission du commissaire aux comptes de la fédération indique leur honoraires pour un montant de 30 000 euros HT pour l'année 2010.

17. FONDS DEDIES

Les fonds collectés font l'objet d'un traitement tenant compte de la volonté du donateur de participer au financement d'investissements. Ces subventions figurent au bilan pour un montant total de 1 890 k€ non utilisés à la clôture.

Initialement, les produits non consommés étaient reportés systématiquement en 789400 « Report des subventions de fonctionnement » afin de faire apparaître analytiquement les ressources disponibles par projet. Si ces fonds n'étaient pas utilisés en fin d'exercice, ils étaient reportés en fonds dédiés par utilisation du compte 689400 « Engagements à réaliser sur subventions attribuées ».

A compter de l'exercice 2010, l'association reprend les fonds dédiés en produits au compte de résultat au fur et à mesure de leur utilisation par le crédit du compte 789400.

Cette modification n'a aucun impact sur le résultat de l'exercice ni sur le montant des fonds dédiés inscrits au passif du Bilan. La comparabilité du montant des fonds dédiés au Bilan d'un exercice à l'autre n'est donc pas altérée

18. IMPOTS

Les associations composant la Fédération ayant une gestion désintéressée sont exonérées de TVA, d'impôt sur les sociétés et de taxe professionnelle au titre de leurs activités présentant un caractère social.

19. COMPTE EMPLOI COMBINE DES RESSOURCES

L'entrée en vigueur en 2009 du Règlement du Comité de la Réglementation n°2008-12 du 21 décembre 2008 a entraîné l'obligation d'établissement du compte emploi des ressources selon des règles de présentation définies comme suit :

- Le tableau se concentre sur les données du seul exercice clos,
- Il permet de présenter le compte d'emploi de toutes les ressources de l'organisme et celui des ressources qui proviennent de la générosité du public,
- Il permet de suivre, d'un exercice à l'autre, le report des sommes collectées auprès du public disponibles pour une utilisation ultérieure,
- Les charges sont réparties entre missions sociales, les frais d'appel à la générosité du public et les frais de fonctionnement.



La définition des missions sociales, outre la question de leur conformité aux statuts, relève du Bureau de l'Association. Il en est de même de la définition des grands principes de répartition des charges mixtes et des options qui se présentent quant à la répartition des charges de missions sociales et des frais de fonctionnement entre ceux financés par la générosité du public et ceux financés par les autres produits. Les affectations sont arrêtées par le bureau de l'Association.

20. RETRAITEMENT DES COMPTES COMBINES

Le résultat combiné est principalement retraité des subventions attribuées par la Fédération aux associations locales, des subventions versées par les bailleurs de fonds à la Fédération pour le compte des Associations Régionales ou des subventions versées par les Associations Régionales entre elles à l'intérieur du périmètre de combinaison.

Les autres retraitements sont non significatifs.

21. EFFECTIFS ET PERSONNEL DETACHE

En 2010, Electriciens Sans Frontières (National) dispose d'un effectif salarié moyen de 10 personnes dont 3,6 mis à disposition par EDF.

Le montant des salaires et charges du personnel refacturés par EDF, hors Président (in fine, prise en charge par EDF, car compris dans la subvention globale de 1.350 k€) s'élève à 428,5 k€

Le Président de l'association est détaché trois jours par semaine par EDF et ne perçoit aucune rémunération de l'association au titre de sa fonction de président.

22. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

La Fédération Electriciens Sans Frontières bénéficie de contributions gratuites sous forme de :

- contributions en travail essentiellement
- contributions en biens en nature
- contributions en services (mise à disposition de locaux principalement)

Valorisation du bénévolat :

La méthode de valorisation du bénévolat présentée au niveau de l'annexe du compte de résultat a évolué pour permettre une meilleure appréciation de l'apport des bénévoles aux projets Electriciens Sans Frontières.

En 2009, les valorisations se basaient sur le Vade-mecum du Ministère des Affaires Etrangères et Européenne.

En 2010, La valorisation des jours de bénévolat se base sur l'avenant 2010 à la convention 2007-2009 entre Electriciens Sans Frontières et EDF. La convention précise qu'EDF autorise la mise à disposition temporaire de salariés d'EDF dans le cadre d'actions de mécénat de



compétence à hauteur de 170 hommes x mois valorisés à 900 k€ soit environ 265 euros par jour pour un mois de 20 jours ouvrés (article 2.1.2.2 de la convention).

Nos bénévoles ayant travaillé ou travaillant actuellement au sein d'EDF, nous valorisons le temps bénévole au même taux que celui utilisé dans la convention entre Electriciens Sans Frontières et EDF pour la valorisation du mécénat de compétence.

Nous avons valorisé 4 600 jours de mission à 265 €par jour, soit 1 219 000 €

Le temps bénévole de préparation des projets est estimé, par enquête auprès des chefs de projets valorisés, à 13 800 jours à 265 €par jour, soit 3 657 000 €

Le temps bénévole de gouvernance est estimé, sur la base du calendrier des différentes instances, à 3 561 jours valorisés à 265 €par jour, soit 943 665 €

Les valorisations ci dessus incluent les journées de détachement accordées par les unités EDF dans le cadre des projets et des missions à l'étranger (code 016) qui s'élèvent à 587 jours, représentant 29 hommes/mois.

A ces valorisations s'ajoutent également 1 820 euros de mécénat de compétences de l'entreprise Gaz de Barr.

Cette évaluation correspond à l'ensemble du périmètre Electriciens Sans Frontières (la Fédération et les 15 associations régionales)

Le tableau ci-dessous permet une comparabilité avec l'exercice précédent.

Annexe du Compte de résultat		2010	2009	2009
		Publié	Publié	Pro-format
PRODUITS				
870	Bénévolat	5 821 485 €	1 916 400 €	3 663 890 €
871	Prestations en nature	- €	3 971 €	3 971 €
872	Dons en nature (matériel)	50 280 €	7 461 €	7 461 €
TOTAL		5 871 765 €	1 927 832 €	3 675 322 €
CHARGES				
861	Mise à disposition gratuite (matériel)	50 280 €	7 461 €	7 461 €
862	Prestations en nature	- €	3 971 €	3 971 €
864	Personnel bénévole	5 821 485 €	1 916 400 €	3 663 890 €
TOTAL		5 871 765 €	1 927 832 €	3 675 322 €

Apport en biens et services par EDF concernant la Fédération :

Bureaux - 9, avenue Percier, soit 150 m2

Téléphone, maintenance informatique, affranchissement postal, photocopieur



Dons en nature :

Dons en nature ayant fait l'objet d'un reçu fiscal:
Matériel électrique LEGRAND : 40 941 € Câble SILEC (20km) : 7 728 € Matériel RTE : 1 612 €
Autres dons en nature n'ayant pas fait l'objet d'un reçu fiscal:
NATURE & DECOUVERTE : 200 panneaux solaires, des lampes solaires ERDF : 22 groupes électrogènes

Les moyens disponibles actuellement ne permettent pas une évaluation réaliste des contributions en nature au niveau des Associations Régionales à cause principalement :

- du nombre important de bénévoles
- de la difficulté de répertorier dans chaque association locale les contributions gratuites en biens et services

Prestations en nature :

Néant

23. ENGAGEMENTS HORS BILAN

L'engagement relatif aux indemnités de départ en retraite de l'association vis-à-vis de ses salariés n'est pas provisionné au passif du Bilan.

24. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

a) Champ d'application

Les trois personnes entrant dans le champ d'application de la loi sont :

- le Président de l'Association,
- le Trésorier de l'Association,
- le Délégué à la Coordination

b) Rémunérations versées au titre de l'exercice



Le Président de l'association est détaché trois jours par semaine par EDF et ne perçoit aucune rémunération de l'association au titre de sa fonction de président.

La fonction de Trésorier a été exercée bénévolement en 2010 et n'a fait l'objet d'aucune rémunération.

Les rémunérations afférentes au Délégué à la Coordination font l'objet d'une convention de mécénat avec EDF.

Aucun avantage en nature n'a été attribué par l'Association à ces personnes au cours de l'exercice.

25. RETROSPECTIVE ELECTRICIENS SANS FRONTIERES 2010 EN QUELQUES PROJETS DE DEVELOPPEMENT

Tous les projets menés par Electriciens sans frontières émanent d'un besoin identifié par ses partenaires locaux. L'association étudie attentivement la pertinence et la nécessité de chaque demande. Pour être mis en œuvre, les projets doivent satisfaire à un certain nombre de critères comme l'apport réel de compétences, les bénéfices retirés par les populations en situation d'exclusion énergétique, le transfert de connaissances assuré auprès des bénéficiaires, la solidité de l'équipe projet. Electriciens sans frontières veille par ailleurs à s'appuyer sur les moyens locaux disponibles : ressources énergétiques (photovoltaïque, hydraulique, etc.) et humaines avec la mise en place de formation lorsque c'est nécessaire.



Projets	Domaine
Développement à Dindéfelo –Sénégal	<ul style="list-style-type: none"> - Education - Agriculture - Vie communautaire
Electricité pour le complexe scolaire de Leo, province de la Sissili, Burkina Faso	<ul style="list-style-type: none"> - Santé - Agriculture - Education
Améliorer les conditions d'éducation M'Pédougou –Mali	<ul style="list-style-type: none"> - Education
Electrification de l'école de La Tapoa – Niger	<ul style="list-style-type: none"> - Education - Développement d'une activité génératrice de revenus
Aide à l'alphabétisation dans la circonscription d'Ambalavao – Madagascar	<ul style="list-style-type: none"> - Formation - Education - Développement d'une activité génératrice de revenus
Agou Kébo Kpeta Pepagou - Togo	<ul style="list-style-type: none"> - santé - éducation, - agriculture - développement économique, - formation
Eau et électricité à Vangaindrano – Madagascar	<ul style="list-style-type: none"> - Education - Formation - Santé - Conditions de vie domestique
Suite de l'électrification du village d'Ankadibe et création d'un cabinet dentaire – Ankadibe – Madagascar	<ul style="list-style-type: none"> - Santé - Amélioration des conditions de vie domestique
Projet DISHA à Bénares - Inde	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité - Santé



Projets	Domaine
Réhabilitation de l'hôpital de Prey-Veng - Cambodge	<ul style="list-style-type: none"> - Santé - Formation - Améliorations des conditions de vie domestique
Sumda Chumdo et Hankar Jammu & Cachemire - Inde	<ul style="list-style-type: none"> - Education - Santé - Formation - Vie communautaire - Artisanat - Sécurité
De l'électricité pour les fermes de spirulines dans le delta du Mékong – Bo-Na et Hào Boï - Vietnam	<ul style="list-style-type: none"> - Santé - sécurité - formation - Activités génératrices de revenus
De l'énergie verte pour 24 villages du district de Phongsaly - Laos	<ul style="list-style-type: none"> - Formation, - Conditions de vie domestique
Eclairage public et Internet à Caracol - Département du nord est – Haïti	<ul style="list-style-type: none"> - Education - Sécurité - Santé - Formation

26. EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant

NOTE 2. DETAIL DE L'ACTIF COMBINE

1. ACTIF IMMOBILISE

Rubriques et postes (en K€)	Valeurs brutes		Amort. / Prov.		Valeurs nettes	
Immobilisations incorporelles		47		38		9
Logiciels	47		38		9	
Immobilisations corporelles		40		34		6
Installations techniques, matériels & outillages industriels	1		1		0	
Matériel de bureau et informatique	16		13		4	
Mobilier	22		20		2	
Immobilisations financières		4		0		4
Titres immobilisés	0		0		0	
Dépôts et cautionnements	4		0		4	
Total		91		72		18

2. DETAIL DES CREANCES

Rubriques et postes (en K€)	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes
Autres Créances	1 124		1 124

Les autres créances concernent principalement des avances et acomptes sur les projets en cours

3. DISPONIBILITES

Rubriques et postes (en K€)	Valeurs brutes		Provisions		Valeurs nettes	
Disponibilités		2 214		1		2 213
Valeurs mobilières de placement	825		1		824	
Banques	1 371		0		1 371	
Caisses	18		0		18	

4. ETAT DES CREANCES

CREANCES (en k€)	Montant brut	Échéances	
		à 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé :			
Prêts	0		
Dépôts et cautionnements	4	4	
Actif circulant :			
Acomptes et avances versés/commandes	31	31	
Autres créances	1 124	1 124	
Total	1 159	1 159	



NOTE 3. DETAIL DU PASSIF COMBINE

1. DETAIL DES FONDS DEDIES

Les fonds dédiés comprennent notamment les sommes correspondant aux projets validés par la commission des projets de la Fédération et dont le financement est assuré par les subventions des partenaires, subventions affectées à des missions sociales conformément à la convention signée avec eux-ci.

Conformément à la décision du Conseil d'Administration du 05 Octobre 2010, le solde de 5458 € en fonds dédiés Tsunami correspondant au reliquat des produits financiers issus du placement des ressources provenant de la générosité du public, a été réaffecté en fonds dédiés liés aux projets Electriciens Sans Frontières en Haïti suite au tremblement de terre du 12 Janvier 2010.

Répartition des fonds dédiés (en €)	Pays	N° de projet	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Transfert	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Mère Enfant Djoum (Réa)	CAMEROUN	2006-000016-003-CM	12 672	12 672			0
Bafia	CAMEROUN	2006-000019-003-CM	5 354	-165			5 519
Sofara	MALI	2007-000065-003-ML	108				108
BONI	MALI	2008-000100-003-ML-I	439	439			0
BONI	MALI	2008-000100-003-ML-R	0		367		367
Projet de maraîchage Pel-Maoudé	MALI	2008-000004-003-ML-R	0		16 010		16 010
Bongo	CAMEROUN	2008-000363-003-CM-I	300	260			40
AMBODIRAFIA	MDG	2008-000070-003-MG-BT	3 000	3 000			0
Hôpital de Bafia	CAMEROUN	2008-000375-003-CM-R	8 800	2 012			6 788
Dindéfolo	SENEGAL	2009-000384-003-SN-I	2 940	2 710			230
Dindéfolo	SENEGAL	2009-000384-003-SN-R	0		18 890		18 890
Yobo-Sedzro	(TOGO)	2009-000443-003-TG-I	0		2 822		2 822
Total Alsace			33 614	20 929	38 089	0	50 774
Mossendjo	CONGO	2006-000027-002-CG	4 751	4 751			0
Tambiga	BURKINA FASO	2007067	42	42			0
Bamba et Agachar	MALI	2007073	1 668	1 668			0
Bamba et Aga	MALI	2007-000019-002-ML-R	15 180	15 180			0
Eau à Bondo	MALI	2007-000020-002-ML-R	0		6 367		6 367
Saint Thomas d'Aquin	BURKINA FASO	2007-000034-002-BF-R	0		5 375		5 375
Bazoulé	BURKINA FASO	2008-000043-002-BF-I	2 411	2 411			0
Bondo-Tena	MALI	2008-000377-002-ML-R	21 691	29 512	10 500		2 680
DIONEWAR	SENEGAL	2008-000084-002-SN-I	865	865			1
DIONEWAR	SENEGAL	2008-000084-002-SN-R	7 479	6 513	644		1 610
Pomorodiodiou	MALI	2009-000406-002-ML-R	3 400	3 355			45
LEO	BURKINA FASO	2009-000331-002-BF-R	22 860	22 860			0
LEO	BURKINA FASO	2010-000484-002-BF-I	0		2 711		2 711
TAKON	BENIN	2010-000487-002-BJ-I	0		3 912		3 912
Pongono	MALI	2010-000492-002-ML-R	0		10 500		10 500
Total Aquitaine			80 349	87 157	40 008	0	33 200
Coubalan (Id)	SENEGAL	2006-000039-005-SN-R	8 890	8 890			0
Centre de réinsertion	MDG	2007-000039-005-MG-I	164	164			0
Centre de réinsertion	MDG	2007-000039-005-MG-R	3 800		3 000		6 800
Dialakorobougou	MALI	2007-000047-005-ML-I	922	922			0
Dialakorobougou	MALI	2007-000047-005-ML-R	3 505	3 505			0
Bombouaka	TOGO	2009-000102-005-TG-I	49	49			0
Bombouaka	TOGO	2009-000102-005-TG-R	0		6 000		6 000
MPédougou	MALI	2009-000009-005-ML-I	21	21			0
MPédougou	MALI	2009-000009-005-ML-R	10 000	7 493	11 000		13 507
Total Basse-Normandie			27 350	21 043	20 000	0	26 307
Nord ouest Argentine	ARGENTINE	2007-000031-008-AR-I	3 470	3 470			0
Nord ouest Argentine	ARGENTINE	2007-000031-008-AR-R	20 210	20 210			0
Tibiri	NIGER	2007-000068-008-NE-I	897	897			0
Markoye	BURKINA FASO	2008-000045-008-BF-I	422	422			0
Markoye	BURKINA FASO	2008-000045-008-BF-R	2 610	6 789	32 000		27 821
Ecole de la Persévérance I	RDC	2008-000047-008-CG-I	1 374	1 374			0
Ecole de la Persévérance R	RDC	2008-000047-008-CG-R	3 600	9 450	7 990		2 140
Inwagheur	NIGER	2009-000383-008-NE-I	2 780				2 780
Tapoa	NIGER	2009-000385-008-NE-R	4 629	4 629			0
Total Bourgogne			39 993	47 242	39 990	0	32 741



Répartition des fonds dédiés (en €)	Pays	N° de projet	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Transfert	Fonds restant à engager en fin d'exercice
L'éducation sous la lumière à Kalbougou	MALI	2005058	13 123	13 123			0
Davougon	BENIN	2006015	145	145			0
Kayes	MALI	2006-00045-012-ML-R	20 187	18 501			1 686
Gros Morne	HAITI	2006021	10 991	10 991			0
Sokoura sous la lumière (Réal)	BURKINA FASO	2006072	13 565	-492			14 057
Radio Makandal	HAITI	2007-000072-012-HT-R	5 476	465			5 012
Savane Carrée	HAITI	2008-00005-012-HT	1 007	1 007			0
Mineurs	HAITI	2008-00006-012-HT	1 208	1 208			0
Lusherebe	RDC	2008-00027-012-CD	4 260				4 260
Arc en ciel sur Vyinkona	BURUNDI	2008-000072-012-BI-1	3 540	3 540			0
Badja	TOGO	2009-000105-012-TG-1	3 905	3 905			0
L'île aux enfants	HAITI	2009-000340-012-HT-1	1 763	1 763			0
Avotra	MDG	2009-000397-012-MG-1	0	0	0		0
Caracol	HAITI	2009-000398-012-HT-1	5 768	2 681		-3 087	0
Caracol	HAITI	2009-000398-012-HT-R	0	14 644	28 309	3 087	16 752
Kyon	BURKINA FASO	2010-000529-012-BF-1	0		4 485		4 485
Moké St Nicolas	HAITI	2010-000445-012-HT-1	2 681	2 681			0
Diabal	SENEGAL	2010-000452-012-SN-1	0		4 090		4 090
Eclairage pub à Gros Morne	HAITI	2010-000485-012-HT-R	0		8 808		8 808
Total Bretagne			87 618	74 160	45 692	0	59 149
Rails de la jungle	MDG	2007-000066-016-MG-R	4 265				4 265
Ayekoto et Kétoou	BENIN	2008-000088-019-BI-1	2 163		5 000		7 163
Runda - Gihara	RWANDA	2009-000389-019-RW-1	3 877		1 820		5 697
Luang Prabang	LAOS	2009-000457-019-LA-1	0		813		813
Total Centre			10 305	0	7 633	0	17 939
Mahajanga	Madagascar	2007-000045-007-MG	1 613	1 613			0
Eau et Assainissement Ambalavao	Madagascar	2007-000055-007-MG-R	0		47 790		47 790
Alphabétisation Ambalavao	Madagascar	2008-000046-007-MG-1	450	450			0
C.C.S TAMATAVE	Madagascar	2008-000095-007-MG-1	11 476	11 476			0
Expertise d'un ensemble de 7 villages	Madagascar	2008-000096-007-MG-R	19 930	19 698	2 049		2 281
Anjoma	Madagascar	2009-000426-007-MG-1	2 240	1 919			321
Anjoma	Madagascar	2009-000426-007-MG-R	0		4 567		4 567
Total Haute-Normandie			35 709	35 155	54 406		54 959
Khan Younis	PALESTINE	2001022	87 412				87 412
Sansanding	MALI	2004-000010-015-ML	66 418	6 418	-60 000		0
Tobsta	ETHIOPIE	2006075	16 005	16 005			0
Tobsta	ETHIOPIE	2006-000041-015-ET	25 902	9 037	2 700		19 566
Proseed	CAMBODGE	2006-000043-015-KH	54 142	27 467			26 675
Péléngana Ségou	MALI	2007-000035-015-ML	12 188	2 140			10 048
Ranohina	MADAGASCAR	2007-000026-015-MG-1	3 940	2 323	400		2 017
Pepagou	TOGO	2007-000051-015-TG-R	1 649	11 587	18 401		8 463
Petra	CENTREAFRIQUE	2007-000061-015-CF	2 831	2 831			0
Ebaé	CAMEROUN	2008-000101-015-CM-1	836				836
Tubas	PALESTINE	2008-000039-015-PS	5 360	5 360			0
Gbégourou	BENIN	2008-000041-015-BJ	1 369	1 369			0
Human_Powered	France	2008-000343-015-FR	3 000	725			2 276
Gbada	BENIN	2008-000050-015-BJ	1 736	1 736			0
Réaménagement du site d'IPAMU	RDC	2008-000053-015-CD-1	3 390	3 238	120		272
Carriçal	CAP VERT	2008-000062-015-CV	2 796	2 796			0
Action solidarité La Verrière - Diabigué	MALI	2008-000067-015-ML-R	700	700			0
Village de Sinthiou Garba	SENEGAL	2008-000371-015-SN-1	249	249			0
Village de Sinthiou Garba	SENEGAL	2008-000371-015-SN-R	0		18 350		18 350
Aster	NIGER	2008-000073-015-NE	285	285			0
Aledjo	TOGO	2009-000409-015-TG-1	3 468	1 965			1 503
PROSEED II	CAMBODGE	2009-000423-015-KH-1	1 380	1 380			0
PROSEED II	CAMBODGE	2009-000423-015-KH-R	0		9 000		9 000
Angk Snuol District	CAMBODGE	2009-000424-015-KH-1	4 310	4 310			0
Angk Snuol District	CAMBODGE	2009-000424-015-KH-R	0		33 777		33 777
Niouro Tougoune Rangabe	MALI	2009-000434-015-ML-1	0		3 144		3 144
Niamey	NIGER	2010-000050-015-NE-1	0		860		860
PicoViet	VIETNAM	2010-000460-015-VN-R	0		9 592		9 592
Bakel	SENEGAL	2010-000486-015-SN-1	0		3 623		3 623
Total Ile de France			299 367	101 922	39 967	0	237 412
Lumière pour tous	SENEGAL	2003013	102 067	63 864	2 631		40 833
Morondava	MDG	2004018	2 000	2 000			0
Solaire-Santé rurale	MDG	2004-00002-009-MG-R	20 598	6 146	16 704		31 156
Energie en sécurité à Segou	SENEGAL	2006-000009-009-SN-R	1 509	1 509			0
Panama	PANAMA	2006-000012-009-PA	8 786	5 636			3 150
Phongsaly	LAOS	2006-000013-009-LA	1 797	-75			1 872
Ranisia	MDG	2006-000014-009-MG	160	160			0
Village d'Oloorkarian	KENYA	2007-000004-009-KE	29 223	24 054	288		5 458
Pharmacie de Vientiane	LAOS	2007-000056-018-LA-R	3 208	3 208			0
Puerto Maldonado	PEROU	2008-000025-009-PER	0		31 454		31 454
Kikwit	RDC	2008-000030-009-CD-1	3 179	331			2 849
Oma	YEMEN	2008-000033-009-YE-1	2 566	2 566			0
Femmes à Ferekoroba	MALI	2008-000036-009-ML-1	576	576			0
Centre de formations	LAOS	2008-000042-009-LA	1 075	1 075			0
Boune - Kailo	SENEGAL	2008-000052-009-SN-1	375	375			0
Boune - Kailo	SENEGAL	2008-000052-009-SN-R	0		5 696		5 696
Expertise Centre de santé SAF/FJKM	MDG	2008-000066-009-FJKM	4 140	4 140			0
Santé Education KPELE - AKATA	TOGO	2008-000074-009-TG-1	827	827			0
Santé Education KPELE - AKATA	TOGO	2008-000074-009-TG-R	0				0
Amparaki	MDG	2009-000403-009-MG-1	2 268	2 268			0
Amparaki	MDG	2009-000403-009-MG-R	0		7 500		7 500
Analamahitsy	MDG	2009-000404-009-MG-1	1 643	1 643			0
Phongsaly De l'énergie verte pour 30 villages	LAOS	2009-000417-009-LA-1	847				847
Phongsaly De l'énergie verte pour 30 villages	LAOS	2009-000417-009-LA-R	0		28 108		28 108
Ekounou	CAMEROUN	2009-000419-009-CM	0				0
Xaaké Fagé	ETHIOPIE	2009-000458-009-ET-1	0		688		688
Antoetra	MDG	2010-000408-009-MG-1	216	5 024	5 218		410
Total Languedoc Roussillon			187 062	125 327	98 287	0	160 021



Répartition des fonds dédiés (en €)	Pays	N° de projet	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Transfert	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Maison de soins	PAKISTAN	2007080	5 370	5 370			0
Les rails de la jungle	MDG	2007-000066-016-MG	2 037				2 037
Glekope Réalisation	TOGO	2007-000067-017-TG-R	9 172	9 172			0
TOUFISTE - AIT AISSA	MAROC	2008-000103-017-MA-R	4 973	14 142	10 900		1 731
Kipushi	RDC	2009-000400-017-CD-I	3 850	3 850			0
Kipushi	RDC	2009-000400-017-CD-R	0		30 060		30 060
Prey Veng	CAMBODGE	2009-000387-017-KH-I	3 541	3 541			0
Prey Veng	CAMBODGE	2009-000387-017-KH-R	0		6 445		6 445
SAKAL	SENEGAL	2010-000433-017-SN-I	1 445	1 445			0
SIDI ALI BOURAKBA	SENEGAL	2010-000473-017-MA-I	0		1 980		1 980
Total Limousin			30 387	37 519	49 385	0	42 253
Electricité dans le canton de Béna	TOGO	2006-000036-010-TG-R	5 290		1 020		6 310
Lumière d'espoir dans le Sud Kivu	RDC	2007-000058-010-CD-R	29 922	19 388	4 200		14 733
Vanur Block R	INDE	2008-000002-010-IN	6 428	6 428			0
centre de soins de RINGMO R	NEPAL	2008-000075-010-NP-R	2 000				2 000
Isiro	RDC	2008-000076-010-CD-I	4 600	4 600			0
Fromagerie à Ouarzazate R	MAROC	2008-000098-010-MA-R	10 885	10 885			0
Kaku	NEPAL	2009-000007-010-NP-R	9 175	9 175			0
Tsivé-Kpalimé	TOGO	2009-000422-010-TG-R	1 500		2 000		3 500
Gbatopé	TOGO	2009-000360-010-TG-R	5 264	17			5 247
Projet DISHA	INDE	2009-000381-010-IN-I	2 040	2 040			0
Projet DISHA	INDE	2009-000381-010-IN-R	0		11 350	300	11 650
Loko-Safa	RCA	2009-000389-010-CF-R	8 930	8 630		-300	0
Khastav	NEPAL	2010-000468-010-NP-R	0		2 446		2 446
Khastav	NEPAL	2010-000477-010-NP-I	0		225		225
Ankijandralahady	MADAGASCAR	2010-000481-010-MG-I	0		4 928		4 928
De l'eau pour tous (Vanur Block)	INDE	2010-000497-010-IN-R	0		120		120
Total Lorraine			86 034	61 164	26 289	0	51 159
Esalo	MADAGASCAR	2006-000007-011-MGR	45 532	28 768	11 610		28 374
Gulmu	BURKINA FASO	2006056	19 435	12 545	2 000		8 890
Vangaindrano	MDG	2007-000007-011-MG-R	42 303	28 871	1 000		14 432
Gandon	SENEGAL	2007-000014-011-SN-R	28 325	19 043	503		9 785
Berberati R	RCA	2008-000037-011-CF-R	44 799	39 019	18 480		24 259
Samandéni	BURKINA FASO	2008-000344-011-BF-R	19 016	19 016			0
Gulmu	BURKINA FASO	2008-000093-011-BF-I	730				730
Mambila	MALI	2009-000369-011-ML-I	2 820	2 820			0
Banfora	BURKINA FASO	2009-000407-011-BF-I	2 810	2 810			0
Total Midi-Pyrénées			205 769	152 892	33 593	0	86 470
Centrale hydroélectrique de Kavumu	Rwanda	2005050	145 407	3 350	1 112		143 168
Maison Shalom	Burundi	2006-000015-016-BI	32 784	246			32 538
Djogo	Cameroun	2006-000042-016-CM-R	7 060	98			6 962
Electrification du village d'Ankadibé	Madagascar	2007-000040-016-MG-R	4 229	4 527	1 300		1 002
Electrif, forage et infras de santé de kimbo	RDC	2007-000043-016-CD-R	23 631				23 631
Sand au sénégal	Senegal	2007-000060-016-SN-R	0		27 100		27 100
Electrification du lycée Alakamisy-Ambohi	Madagascar	2007-000064-016-MG-R	27 500	52	8 000		35 448
Kakoulou (Réalisation)	Mali	2008-000003-016-ML-R	15 000	15 000			0
Village SALAMA	Tanzanie	2009-000003-016-TZ-I	1 163	1 163			0
Adduction d'eau à Nanjakana	Madagascar	2009-000004-016-MG-I	955	955			0
Adduction d'eau à Nanjakana	Madagascar	2009-000004-016-MG-R	0		30 000		30 000
Alakamisy-Ambohimana	Madagascar	2009-000005-016-MG-R	15 000	108	40 200		55 093
Kafam	Cameroun	2009-000103-016-CM-I	435	110			325
Nouvelle source d'eau pour Sakalalina	Madagascar	2009-000106-016-MG-R	3 397	3 397			0
Dschang	Cameroun	2009-000107-016-CM-I	119				119
Vinany	Madagascar	2009-000405-016-MG-I	4 466	4 466			0
Dangbo Mitro	Benin	2009-000437-016-BJ-R	889	37			852
Gomponsom	Burkina Faso	2009-000353-016-BF-R	0		45 000		45 000
Kindia	Guinée	2010-000459-016-GN-I	0		3 100		3 100
Medina Fall à Thies	Senegal	2010-000465-016-SN-I	0		3 300		3 300
Dar Salam	Senegal	2010-000469-016-SN-I	0		3 300		3 300
Total Pays de Loire			282 035	33 509	162 412	0	410 938



Répartition des fonds dédiés (en €)	Pays	N° de projet	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Transfert	Fonds restant à engager en fin d'exercice
BRAZZAVILLE	CONGO	2006-0004-014-CG-R	161	161			0
BUTARE	RWANDA	2006-00031-014-RW	807	807			0
MASSILIAFRICA	CAMEROUN	2007-00022-007-CM-R	5 743	5 847	150		47
DABOURA-I	BURKINA FASO	2007-00030-014-BF-I	196	196			0
DABOURA-R	BURKINA FASO	2007-00030-014-BF-R	12 987	12 612			374
WALO SOLIDAIRE	SENEGAL	2008-00077-014-SN-I	0		2 140		2 140
Doulougou-I	BURKINA FASO	2009-00001-014-BF-I	382		-382		0
Doulougou-R	BURKINA FASO	2009-00001-014-BF-R	5 000	5 000			0
Bo-Na et Hâu-Boi	VIETNAM	2010-000464-014-VN-I	0				0
Attoyon Eau et huile	BENIN	2010-000472-014-BJ-I	0		2 777		2 777
Total PACA			25 276	24 623	4 685	0	5 338
Atakora	BENIN	2001004	35 901	35 901			0
An Tan	VIETNAM	2002023	9 631	9 631			0
Thilla	MAURITANIE	2002037	949	949			0
Commune Kar Andoek	CAMBODGE	2005005	7 455	7 455			0
Santé et Education à l'hygiène	BURKINA FASO	2005-00013-004-BF-R	22 317	15 319	2 000		8 998
Kouaba et Kouandata	BENIN	2005-00023-018-BJ-R	1 335	495	2 000		2 839
Akamasoa 4T	MADAGASCAR	2006022	9 001	9 001			0
Sebkna	MAURITANIE	2006112	667	667			0
Creacteurs dev rural PCM2	MAROC	2006-00025-004-MA-R	5 341	26	1 450		6 765
Zone de Samba Dia	SENEGAL	2006-00029-004-SN-R	18 354	3 070	2 000		17 284
Apiculture à Oubadji	SENEGAL	2007013	383	383			0
CSB de Marokarima	MADAGASCAR	2007014	1 491	1 491			0
Soum Jamot	BURKINA FASO	2007015	645	645			0
Eastern Cape	AFRIQUE DU SUD	2007061	5 550	5 550			0
Ganzourgou Zamrcin	BURKINA FASO	2007-00063-018-BF	2 367	2 367			0
Antsirabe	MADAGASCAR	2007075	1 347	1 347			0
Toulel	MAURITANIE	2007-00016-018-MR-R	20 428	3			20 425
PCM 2	MAROC	2007-00018-004-MA-R	2 421		3 320		5 741
Kitanglad	PHILIPPINES	2007-00041-018-PH	11 853	11 853			0
Ventiane	LAOS	2007-00056-018-LA	906	906			0
Kaya	BURKINA FASO	2008-00001-018-BF-R	30 079	9 391			20 688
Antsirabe	MADAGASCAR	2008-00009-018-MG-R	4 213	4 213			0
Akamasoa Ampitafa	MADAGASCAR	2008-00031-018-MG-R	822	1 305	10 000		9 517
Kouritenga	BURKINA FASO	2008-00064-018-BF-I	0		2 379		2 380
Kouritenga	BURKINA FASO	2008-00064-018-BF-R	16 971	11 707	23 500		28 765
Palogo	BURKINA FASO	2008-00083-018-BF-R	15 919	15 919			0
Centre universitaire ESSVA	MADAGASCAR	2008-00032-018-MG	2 329	2 329			0
Communauté rurale de Fimela I	SENEGAL	2009-00008-018-SN-I	996	996			0
Communauté rurale de Fimela R	SENEGAL	2009-00008-018-SN-R	1 355	11 078	10 029		306
MALI ENERGIE SOLIDAIRE DEV	MALI	2009-000341-018-ML	10 148	3 007			7 141
Nkolafamba	CAMEROUN	2009-000370-018-CM-I	0		3 910		3 910
Koudougou	BURKINA FASO	2009-000376-018-BF-I	1 000	1 000			0
Le Refuge	BURKINA FASO	2009-000378-018-BF-I	2 845	2 845			0
Songpeke	BURKINA FASO	2009-000379-018-BF-R	0		11 033		11 033
Tulear	MADAGASCAR	2009-000401-018-MG-R	0		6 267		6 267
PIELA	BURKINA FASO	2009-000414-018-BF-R	24 378	52	1 000		25 326
Boulsen	BURKINA FASO	2009-000420-018-BF-I	3 357				3 357
Botha's Hill	AFS	2009-000427-018-ZA-R	0		24 474		24 474
Matam et Kanel	SENEGAL	2009-000435-018-SN	3 230	3 230			0
Ziniaré	BURKINA FASO	2009-000438-018-BF-R	0		13 262		13 262
Atacora	BENIN	2009-000440-018-BJ-R	0		15 577		15 577
Oussoubidiagnia	MALI	2009-000441-018-ML	1 886	1 886			0
Centre CEFODEC	BENIN	2009-000442-018-BJ-I	0		2 562		2 562
Goumsin	BURKINA FASO	2010-000431-018-BF-I	2 915		-2 915		0
Song Mbengue	CAMEROUN	2010-000461-018-CM-I	0		1 000		1 000
Fianarantsoa SAFATA	MADAGASCAR	2010-000508-018-MG-I	0		12 710		12 710
YONA	BURKINA FASO	2010-000510-018-BF-R	0		13 412		13 412
Kouplélogo 2	BURKINA FASO	2010-000515-018-BF-R	0		44 790		44 790
Total Rhône-Alpes			280 784	176 015	203 761	0	308 529
TSUNAMI	ASIE	2005000	5 442	0	16	-5 458	0
MALI Suivi	MALI	2009-00033-001-ML	7 840	0	0		7 840
REALISATION LEMENA	MADAGASCAR	2007-00044-018-MG	96 334	15 604	77		80 807
BURKINA Suivi	BURKINA FASO	2009-00002-001-BF	10 318	0	8 040		18 358
Post-Urgence Haïti	HAITI	2010-000467-001-HT	0	0	12 186	5 458	17 644
LPV	HAITI	2010-000502-001-HT	0	0	188 579		188 579
Total Fédération			119 934	15 604	208 898	0	313 228
Total Fonds dédiés Ensemble du périmètre			1 831 585	1 014 263	1 073 096	0	1 890 418
Subventions engagées sur les projets par la Fédération sur exercices à venir			54 960		-46 920		
Total Fonds dédiés			1 886 545	1 014 263	1 026 176	0	1 890 418



2. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN (en k€)

Nature des opérations	Montant début d'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	Montant fin d'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Provisions fluctuation des cours					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL 1	0	0	0	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour litiges					
Provisions perte de change					
Provisions pour impôts					
Provisions renouvellement immobilisations					
Autres provisions risques et charges	0	179	0	0	179
TOTAL 2	0	179	0	0	179
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres de participation					
Autres immobilisations financières					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciations	2	1	0	2	1
TOTAL 3	2	1	0	2	1
TOTAL GENERAL (1+2+3)	2	180	0	2	180
Dotations et reprises d'exploitation					
Dotations et reprises financières		1			1
Dotations et reprises exceptionnelles		179			179

3. DETAIL DES AUTRES DETTES

Rubriques et postes (en K-€)	Valeurs
Autres Dettes	28

Ce poste concerne des engagements sur des projets en cours



4. ETAT DES DETTES

DETTES (en k€)	Montant Brut	Échéances		
		A moins d'un an	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Dettes financières diverses	0			
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	347	347		
Dettes fiscales et sociales	92	92		
Autres dettes	28	28		
Total	466	466	0	0

NOTE 4. ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT COMBINE

1. DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT COMBINE



2. SUBVENTIONS ENGAGEES SUR PROJETS

Subventions engagées par Electriciens sans frontières National sur les projets (en k€)		
Exercice 2010		281,5
Exercice 2011 à 2013		127,0
Autres subventions reversées aux Associations Régionales (CCAS, LEGRAND, ADEME, ETM, FONDATION DE FRANCE, SCHUMAN TROPHY...)		148,5
	Total	556,95
Subventions engagées par les Associations Régionales sur les projets (en k€)		
Exercice 2010 (apports locaux engagés sur l'exercice en cours et les exercices à venir)	Total	91,6

NOTE 5. CONTRIBUTION DE CHAQUE ENTITE AUX FONDS PROPRES COMBINES

Entités	Libéralités caractères d'apport	Autres Réserves	Reserve libre urgence et post-urgence	Reserve libre dévelop. projets	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total Fonds propres
Fédération ESF	17,3	200,0	100,0	120,0	24,7	(46,4)	415,6
Aquitaine					9,5	4,5	14,0
Alsace					15,1	15,9	31,1
Basse Normandie					3,7	10,3	14,0
Bourgogne					0,3	3,9	4,2
Bretagne	0,1				10,9	14,7	25,8
Centre					3,9	15,5	19,5
Haute-Normandie					21,2	9,1	30,3
Ile de France					64,0	23,4	87,4
Languedoc Roussillon					20,1	(0,8)	19,4
Limousin					10,6	2,7	13,3
Lorraine					29,3	8,5	37,7
Midi pyrennés					6,4	2,9	9,3
Paca	7,1				15,4	(0,1)	22,4
Pays de la Loire	3,6				1,8	(9,0)	(3,6)
Rhône Alpes					126,9	15,2	142,1
Total	28,2	200,0	100,0	120,0	364,1	70,4	882,7



NOTE 6. AUTRES INFORMATIONS

Subventions collectifs publics (en k€)	
ADEME	198
Conseil Général de Martinique	180
Mairie de Paris	100
Conseil Régional de Normandie	40
Agglomération de Rouen	33
Emploi Tremplin Pays de la Loire	15
Autres subventions publiques	117
Total	682

Autres produits(en k€)	
Groupe EDF	1 704
Fondation de France	301
Legrand	84
CCAS (CAISSE CENTRALE D'ACTIVITES SOCIALES DU PERSONNEL DES INDUSTRIES ELECTRIQUE ET GAZIERE)	60
Autres (non détaillés)	429
Total	2 578



NOTE 7. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES GLOBAL INTEGRANT TOUTES LES ACTIVITE D'ELECTRICIENS SANS FRONTIERES DU PERIMETRE DE COMBINAISON

Compte d'emploi annuel Combiné des ressources globalisé de l'association Electriciens sans frontières avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois, exercice au 31/12/2010					
EMPLOIS	Emplois de 2010 = compte de résultat (1)	Affectation par emploi des ressources utilisées sur 2010 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2010 = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées et utilisées sur 2010 (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		0
1- MISSIONS SOCIALES	2 728 818	44 997	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	46 037	46 037
1.1. Réalisées en France			1.1. Dons et legs collectés	1 024	1 024
- Actions réalisées directement			- Dons manuels non affectés		
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels affectés	44 997	44 997
			- Legs et autres libéralités non affectés		
			- Legs et autres libéralités affectés	16	16
1.2. Réalisées à l'étranger	2 689 294	44 997	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
- Actions réalisées directement	39 524				
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			2- AUTRES FONDS PRIVÉS	2 453 861	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public			3- SUBVENTION & AUTRES CONCOURS PUBLICS	682 157	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés			4- AUTRES PRODUITS	171 030	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	542 872	1 024			
		46 021			
I-TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	3 271 690		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	3 353 085	0
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	1 049		II- REPRISES DES PROVISIONS	1 972	
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	1 026 175		III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	1 014 263	
			IV- VARIATIONS DES FONDS DEDIES AFFECTES		-16
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	70 405		V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V- TOTAL GENERAL	4 369 319		VI- TOTAL GENERAL	4 369 319	46 021
V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0			
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0			
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées		46 021	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées		46 021
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		0
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	4 928 100		Bénévolat	5 821 485	
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature	50 280	
Frais de fonctionnement et autres charges	943 665		Dons en nature		
Total	5 871 765		Total	5 871 765	



Notes annexes au Compte Emploi Ressource :

Les conventions comptables appliquées sont les mêmes que pour le bilan et le compte de résultat. Les règles évoquées ci après correspondent aux spécificités du Compte Emploi Ressource. Le Compte d'Emploi des Ressources recense l'ensemble des ressources et des emplois de l'association. Il est établi à partir des données comptables.

• **Modalité de passage des comptes annuels au compte emploi ressource :**

Les charges autres que les charges de personnel et de personnel détachés sont affectées directement aux missions sociales ou aux frais de fonctionnement.

a) Affectation charges de personnel et de personnel détaché

L'affectation des charges de personnel et de personnel détaché est effectuée selon les postes ou les temps passés par les salariés sur les missions sociales ou sur le fonctionnement.

Les coûts salariaux de la comptable, du contrôleur de gestion et de la responsable du suivi administratif sont affectés à 70% sur les missions sociales et à 30% sur le fonctionnement. Les coûts salariaux du délégué à la coordination et de l'assistante sont affectés à 50% sur les missions sociales et à 50% sur le fonctionnement. Enfin, les autres coûts salariaux (coordinateurs, chargé de mission) sont affectés à 100% sur les missions sociales

b) Evaluation du bénévolat

Les valorisations s'entendent pour l'intégralité du périmètre Electriciens Sans Frontières à savoir la fédération et les 15 associations adhérentes. Nous avons valorisé 4 600 jours de mission à 265 €par jour, soit 1 219 000 € Le temps bénévole de préparation des projets est estimé à 13 800 jours valorisés à 265 €par jour, soit 3 657 000 € Le temps bénévole de gouvernance est estimé à 3 561 jours valorisés à 265 €par jour, soit 943 665 € Les valorisations ci dessus incluent les journées de détachement accordées par les unités EDF dans le cadre des projets et des missions à l'étranger (code 016) qui s'élèvent à 587 jours, représentant 29 hommes/mois.

A ces valorisations s'ajoutent également 1 820 euros de mécénat de compétences de l'entreprise Gaz de Barr



NOTE 8. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES HAITI 2010

Compte d'emploi annuel des ressources affectées aux projets Haïti suite au tremblement de terre de l'association Electriciens sans frontières avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois, exercice au 31/12/2010					
EMPLOIS	Emplois de 2010 = compte de résultat (1)	Affectation par emploi des ressources utilisées sur 2010 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2010 = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées et utilisées sur 2010 (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		0
1- MISSIONS SOCIALES	814 227	44 997	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	44 997	44 997
1.1. Réalisées en France - Actions réalisées directement - Versements à d'autres organismes agissant en France			1.1. Dons et legs collectés - Dons manuels non affectés - Dons manuels affectés - Legs et autres libéralités non affectés - Legs et autres libéralités affectés	44 997	44 997
1.2. Réalisées à l'étranger - Actions réalisées directement - Versements à un organisme central ou d'autres organismes	814 227 0	44 997	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	0
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS 2.1. Frais d'appel à la générosité du public 2.2. Frais de recherche des autres fonds privés 2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			2- AUTRES FONDS PRIVES	521 408	
			3- SUBVENTION & AUTRES CONCOURS PUBLICS	469 630	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	28 118	0	4- AUTRES PRODUITS	7 074	
		44 997			
I-TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	842 345		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	1 043 110	0
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	0		II- REPRISES DES PROVISIONS	0	
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	200 765		III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
			IV- VARIATIONS DES FONDS DEDIES AFFECTES		
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	
V- TOTAL GENERAL	1 043 110		VI- TOTAL GENERAL	1 043 110	44 997
V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0			
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0			
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées		44 997	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées		44 997
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		0
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	1 899 109		Bénévolat	1 866 660	
Frais de recherche de fonds	0		Prestations en nature	32 449	
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total	1 899 109		Total	1 899 109	



Notes annexes au Compte Emploi Ressource HAÏTI :

Les conventions comptables appliquées sont les mêmes que pour le bilan et le compte de résultat. Le Compte d'Emploi des Ressources recense l'ensemble des ressources et des emplois de l'association sur les projets en Haïti suite au tremblement de terre du 12 janvier 2010. Il est établi à partir des données comptables.

• Evaluation du bénévolat

Nous avons valorisé 1 761 jours de mission à 265 € par jour. Le temps bénévole de préparation des projets est estimé à 5 283 jours valorisés à 265 € par jour.